



Bulletin officiel No 41 du 15.10.2021

Commune de Saillon

Mise à l'enquête

L'administration communale de Saillon soumet à l'enquête publique :

- La désaffectation du passage public à pied suivant :
chemin privé affecté à l'usage public sur les parcelles 37, plan 1, En Bayard; 224, plan 1, Au Bourg; 251, plan 1, Sous le Scex; 1423, plan 14, La Poya Derrey; 1494, plan 14, La Condémine; 1551, plan 14, La Condémine; 1552, plan 14, La Condémine; 1600, plan 14, L'Echelotte; 1602, plan 14, Champs du Scex; 1603, plan 14, Champs de Scex; 1650, plan 14, Champs du Scex; 1662, plan 14, Au Raffort; 1664, plan 14, Au Raffort; 1665, plan 14, Au Raffort; 1667, plan 14, Au Raffort; 1668, plan 14, Au Raffort; 1669, plan 14, Au Raffort; 1670, plan 14, Au Raffort; 1676, plan 14, Au Raffort; 1682, plan 14, Au Raffort; 1683, plan 14, Au Raffort; 1685, plan 14, Au Raffort; 1688, plan 14, Au Raffort; 1690, plan 14, Au Raffort; 1692, plan 15, En Champlan; 1693, plan 15, En Champlan; 1694, plan 15, En Champlan; 1695, plan 15, En Champlan; 1735, plan 15, En Journeyre; 1740, plan 15, Champs des Pierres; 1742, plan 15, Champs des Pierres; 1757, plan 15, Champs des Pierres; 1770, plan 15, Champs des Pierres; 1771, plan 15, Champs des Pierres; 1772, plan 15, Champs des Pierres; 1779, plan 15, Champs des Pierres; 1780, plan 15, Champs des Pierres; 1796, plan 15, En Champlan; 1797, plan 15, Les Grands Champs; 1799, plan 15, Les Grands Champs; 1800, plan 15, Les Grands Champs; 1801, plan 15, Les Grands Champs; 1802, plan 15, Les Grands Champs; 1803, plan 15, Les Grands Champs; 1805, plan 15, Les Grands Champs; 1806, plan 15, Les Grands Champs; 1813, plan 15, Aux Corbassières; 1814, plan 15, Aux Corbassières; 1817, plan 15, Aux Mages; 1818, plan 15, Aux Mages; 1819, plan 15, Aux Mages; 1831, plan 15, Champs des Pierres; 1836, plan 15, Aux Mages; 1842, plan 15, Champs des Pierres; 1843, plan 15, Champs des Pierres; 1868, plan 15, Aux Combes; 1869, plan 15, En Champlan; 1878, plan 15, Derrière Le Bourg; 1900, plan 15, Derrière Le Bourg; 1901, plan 15, Derrière le Bourg; 1967, plan 15, Les Fourches; 1971, plan 15, Les Fourches; 1972, plan 15, Les Fourches; 1973, plan 15, Les Fouches; 1974, plan 15, Champ Clos; 1980, plan 15, Les Fourches; 1981, plan 15, Les Fourches; 1982, plan 15, Les Fourches; 1983, plan 15, Les Fourches; 1984, plan 15, Les Fourches; 1985, plan 15, Les Fourches; 1990, plan 15, Les Fourches; 1991, plan 15, Les Fourches; 1993, plan 15, Les Fourches; 1994, plan 15, En Anzé; 1999, plan 15, En Anzé; 2000, plan 15, En Anzé; 2001, plan 15, en Anzé; 2018, plan 15, En Anzé; 2019, plan 15, En Anzé; 2020, plan 15, An Anzé; 2021, plan 15, En Anzé; 2022, plan 15, En Anzé; 2029, plan 15, En Anzé; 2030, plan 15, En Anzé; 2031, plan 15, En Anzé; 2032, plan 15, en Anzé; 2062, plan 15, La Cretta d'Amont; 2063, plan 15, La Cretta d'Amont; 2064, plan 15, La Cretta d'Amont; 2068, plan 15, La Cretta d'Amont; 2069, plan 15, La Cretta d'Amont; 2070, plan 15, La Cretta d'Amont; 2071, plan 15, La Cretta d'Amont; 2072, plan 15, La Cretta d'Amont; 2111, plan 15, Aux Chiles; 2141, plan 16, La Maillarde; 2142, plan 16, La Maillarde; 2143, plan 16, La Maillarde; 2156, plan 16, La Maillarde; 2158, plan 16, La Maillarde; 2165, plan 16, En Anzé; 2184, plan 16, En Anzé; 2185,

plan 16, En Anzé; 2186, plan 16, En Anzé; 2200, plan 16, En Anzé; 2337, plan 16, Aux Mages; 2350, plan 16, Combes d'Avaux; 2383, plan 16, Champs Fumeaux; 2575, plan 17, La Régalesse; 3286, plan 16, En Anzé; 3342, plan 16, La Maillarde; 3360, plan 10, En Sarva; 3361, plan 10, En Sarva; 3846, plan 14, Derrière le Raccard; 3873, plan 10, En Sarva; 4078, plan 15, Champs des Pierres; 4090, plan 14, Au Raffort; 4155, plan 16, En Anzé; 4168, plan 17, Aux Bains; 4472, plan 14, Derrière le Raccard; 4528, plan 17, Aux Bains; 6013, plan 14, La Condémine; 6015, plan 15, En Champlan; 6016, plan 15, En Champlan; 6037, plan 16, En Anzé; 6039, plan 10, En Sarva; 6746, plan 10, En Sarva, de Saillon.

Consultation : le dossier déposé peut être consulté au bureau communal pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Les oppositions éventuelles à l'encontre de cette désaffectation doivent parvenir sous pli recommandé, en deux exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Saillon dans les trente jours dès la présente parution.

- Restriction de circulation :

Communes de Saillon et Saxon Route 72 Saillon – Saxon Tronçon : Les Epineys – Pro Bovey

Ouvrages Nos 458'306 + 458'307 + 458'308 : viaduc Saillon – Saxon / ponts sur les CFF, T9 et rampes d'accès

Le Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement communique qu'en raison des travaux de réfection du tapis sur le tablier principal et la bretelle d'accès au viaduc Saillon – Saxon, depuis Saxon sur la T9, la route sera fermée à tout trafic dans les deux sens : du 25 au 27 octobre 2021 sous réserves des conditions météo.

Les usagers sont priés de faire preuve de compréhension et de se conformer à la signalisation adéquate de déviation mise en place.